

L'évolution d'un petit État du fédéralisme : l'époque des régions frontière

Autor(en): **Reck, Oskar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **21 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'évolution d'un petit Etat et du fédér

L'époque d

Aucun pays n'est aussi étroitement imbriqué dans l'Europe et le monde entier que la Suisse. Des centaines d'accords nous lient avec les autres pays et ouvrent à un petit Etat des possibilités au-delà de ses frontières. Il faut bien reconnaître que, sans cette large coopération, notre pays ne serait tout simplement pas viable sur le plan économique. Même pendant la Deuxième Guerre mondiale, nous avons beaucoup plus vécu des exportations que nous avons bien voulu le reconnaître après coup. La coopération internationale est notre lot.

Dans ce contexte, les régions frontrière jouent un rôle qui ne sera jamais assez apprécié. Cela s'applique également aux pays voisins. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui le Bade-Wurtemberg, la Catalogne espagnole, la région française Rhône-Alpes et la Lombardie italienne ont régulièrement des échanges de vues parce que leurs intérêts sont étonnamment semblables. Ces régions se considèrent comme le moteur de leur pays et souhaitent toutes qu'une Europe fédérale se construise.

La Suisse – un pays de frontières

A la suite de la votation du 6 décembre 1992 sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen, il a beaucoup été question des frontières intérieures; par exemple entre la Suisse alémanique et la Suisse française, ou entre les régions urbaines et la campagne, ou encore entre les jeunes et les personnes âgées. Mais précisément dans une Europe où les barrières entre Etats sont en train de tomber, les frontières extérieures de notre pays apparaissent de plus en plus clairement. Et là, les régions frontrière – qui ont toujours revêtu une grande importance pour un petit pays – jouent un rôle essentiel. C'est pourquoi nous en avons fait le thème du Forum. Les considérations du journaliste Oskar Reck sur les possibilités qui s'offrent aux régions frontrière en général sont suivies de trois exemples concrets tirés de différentes régions linguistiques de la Suisse.



Importance croissante

En Suisse, on ressent le même besoin, surtout dans les régions frontrière. Il y a longtemps que Bâle, Genève et Chiasso, qui sont les centres d'agglomérations en plein développement, ont établi avec leurs voisins des contacts dont les résultats se situent parfois en dehors de la légalité. Il suffit de rappeler à ce sujet le domaine des frontaliers ou celui des contrôles de douane.

(Photos: Prisma)



es régions frontière

Si l'on considère les problèmes de notre pays sous cet angle, il apparaît immédiatement que les régions périphériques de notre pays prennent de plus en plus d'importance. Ce sont les régions frontière qui établissent des ponts avec l'étranger et qui les consolident. Dans ce rôle, elles peuvent se fonder sur une longue tradition. A Bâle, par exemple, il a toujours subsisté certains rapports,

Oskar Reck

même à l'époque hitlérienne où les frontières étaient hermétiquement fermées. Ce qui s'est passé alors a cependant eu lieu dans le plus grand secret.

Du point de vue de la Suisse, il est regrettable que nous n'ayons pas davantage profité des années de haute conjoncture qui ont suivi cette époque malheureuse pour mieux préparer l'avenir. Notre comportement a été presque entièrement dominé par le goût du lucre et l'esprit du «Réduit national»; aujourd'hui, nous avons toutes les peines du monde à nous ouvrir à nos voisins. Dans ce dilemme, ce n'est vraiment pas par hasard que les régions frontière ont un rôle particulier à jouer. Elles sont les véritables précurseurs de notre pays, et il faudra voir si et dans quelle mesure les autres régions sont capables de suivre le mouvement.

Arrivés à ce point de nos réflexions, il nous faut voir quelle est la situation sur le plan intérieur. Sur le plan politique, elle est stagnante. Sur le plan de la société, notre petit pays est en pleine évolution, en accord avec les mouvements qui se développent à l'étranger. Jusqu'à ce que ce processus social influe sur la politique, ça ne peut être qu'une question de temps. Les bastions nationalistes en seront ébranlés. Mais cette évolution a une portée nationale.

Mais même si tout cela se réalise, ce sera toujours l'apanage des régions frontière d'ouvrir les percées décisives. Quel que soit le charme que les Waldstätte – Uri, Schwyz et Unterwald – trouvent aux mythes de la fondation de la Suisse, ce sont aujourd'hui des régions périphériques comme celles de Genève et de Bâle qui sont véritablement importantes, à la condition évi-

demment qu'elles assument effectivement leur mission.

Pas de perte d'identité

En principe, seuls les habitants des régions frontière sont à même de supprimer les frontières, eux qui ont dû vivre pendant longtemps avec ces barrières. Pour cela, les mesures légales ne suffisent pas; il faut aussi avoir l'expérience pratique des relations avec nos voisins. Les régions frontière seront bien les dernières à craindre de perdre leur identité, parce qu'elles ont toujours été habituées

à rencontrer des personnes différentes; elles n'y ont d'ailleurs rien perdu, elles y ont même gagné.

Pour les régions périphériques de la Suisse, il est important de voir dans quelle mesure nous sommes capables de faire évoluer la notion figée de fédéralisme. Autant il devrait aller de soi que nos cantons sont axés sur la Confédération, autant il serait indiqué que les régions frontière se chargent en plus d'ouvrir avec persévérance notre petit pays. Cela relève incontestablement de la politique extérieure et les autorités de notre pays ne devraient pas hésiter à déléguer une partie de leurs compétences à ceux qui sont les plus touchés par ces problèmes. Il en résulterait un fédéralisme qui serait fonctionnel au lieu d'être territorial et statique. Si nous réussissions à rénover ainsi la politique de notre pays, l'avenir de celui-ci y gagnerait déjà beaucoup. ■

Interview avec Fernando Pedrolini

«Prendre des mesures pour les générations futures»

Le maire de Chiasso, Fernando Pedrolini, s'est engagé depuis longtemps dans la collaboration transfrontalière. Dans une interview avec la «Revue Suisse», il donne son opinion sur les problèmes et les progrès de la «Regio Insubrica» (ce nom remonte à l'époque de la colonie celte de Haute-Lombardie dans les derniers siècles av. J.-C.)

«Revue Suisse»: Monsieur Pedrolini, depuis 1988, vous êtes le maire de Chiasso, une ville frontière par excellence. Cela explique sans doute l'intérêt que vous portez aux questions transfrontalières, qui se manifeste par exemple par l'idée que vous avez lancée d'une «Regio Insubrica». Expliquez-nous le contenu et l'avenir de ce projet.

Fernando Pedrolini: deux remarques préliminaires: premièrement, il existe déjà en Suisse d'autres structures transfrontalières, par exemple la «Regio Basiliensis»; et deuxièmement, il y a depuis 1980 la Convention de Madrid concernant la coopération transfrontalière, sur laquelle se fonde l'accord bilatéral conclu en février 1990 entre la Suisse et

l'Italie. Il était donc évident que le Tessin devait lui aussi s'employer à surmonter les frontières nationales et qu'il fallait déterminer les intérêts communs et prévoir les moyens de favoriser la prospérité de la région. Je pense par exemple au règlement de certaines questions territoriales, à la conception des transports, au problème de l'emploi et à la promotion culturelle et économique. Pour ce qui est de l'avenir: mon but déclaré est de créer, cette année encore, la «Regio Insubrica» et d'y inclure au moins les collectivités publiques qui ont donné leur accord: le canton du Tessin, la province de Côme et la ville de Verbania, qui doit devenir la capitale de la nouvelle province de Verbano-Cusio-Ossola.

Outre la réalisation de ce projet ambitieux, il y a aussi la vie de tous les jours avec ses problèmes très concrets. Quelle est aujourd'hui dans la pratique la politique transfrontalière de Chiasso?

Chiasso a toujours eu des contacts avec l'Italie et a procédé avec ce pays important de l'Europe à des échanges de mar-